



la Charte

ON A SAUVÉ LE LIVRE

LA NOUVELLE WEBSÉRIE DYSTOPIQUE

DE LA CHARTE

L'année dernière, la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse frappait fort avec sa websérie parodique *Dans la peau d'un auteur jeunesse*. Objectif ? Alerter le grand public sur la réalité des auteur.ice.s jeunesse et jeter un pavé dans la mare de l'édition. Mission accomplie : plus de 300 000 vues, une couverture presse exhaustive et des réactions tantôt bienveillantes, tantôt exacerbées. Mais le nécessaire débat sur la répartition de la valeur au sein de la chaîne du livre était lancé.

Un long travail d'enquête

Un an plus tard, tous les voyants sont au rouge. L'urgence sociale est plus inquiétante que jamais, chacun.e convient que le modèle économique actuel va dans le mur et pourtant... rien ne bouge. Pour accélérer la mise en œuvre de solutions, la Charte a décidé de prendre le problème à bras-le-corps et est allée interroger ses partenaires – maisons d'édition, librairies, bibliothèques, etc. –, pour leur poser les questions suivantes : quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez ? À qui la faute ? Et surtout, quelles solutions envisager ?

Une campagne vidéo

La Charte adopte donc cette année un angle optimiste en imaginant un futur proche où tout aurait changé – pour le meilleur. Avec aux manettes la même équipe que l'année dernière – Clément Vallos à la réalisation, et la commission vidéo de la Charte au scénario –, huit capsules vidéo sont tournées. Huit films qui retranscrivent les réponses collectées par la commission vidéo de la Charte, au cours de plusieurs mois d'enquête. Dépasant le simple cadre documentaire, la websérie, intitulée *On a sauvé le livre*, présente des héros et héroïnes ordinaires, alerté.e.s par le choc de *L'enterrement du livre de demain* – événement parodique organisé par la Charte et d'autres associations au Palais Royal en juillet 2018. Elle questionne tou.te.s les acteur.ice.s de la chaîne du livre : et vous, que comptez-vous faire ?

Un constat partagé

Économie de flux, surproduction ou encore méconnaissance de la réalité de chacun.e, etc. Si les problèmes évoqués sont multiples, ils se recoupent souvent, quel que soit le corps de métier. À ce titre, il n'est pas anodin que le grand absent de ce travail d'enquête – parce qu'opaque, complexe et difficilement accessible – reste la distribution pourtant souvent pointée du doigt par tou.te.s les autres intervenant.e.s.

Surtout, un même mot d'ordre revient : ce n'est qu'ensemble qu'on pourra sauver le livre. Seul.e.s, les auteur.ice.s ne sauraient influencer sur l'ensemble d'un modèle économique. La balle est aujourd'hui dans le camp de nos partenaires.

Avec cette campagne, la Charte invite donc au dialogue. Et espère que les instances représentatives des autres métiers du livre sauront entendre cet appel à collaborer.



©Nicolas Digard, la Charte

Une diffusion virale : #SauvonsLeLivre

La diffusion des huit films se déroule en amont et pendant le SLPJ de Montreuil :

- **21 novembre**, diffusion de l'épisode *illustrateur*
- **22 novembre**, diffusion de l'épisode *libraire*
- **23 novembre**, diffusion de l'épisode *bibliothécaire*
- **26 novembre**, diffusion de l'épisode *lectrice*
- **27 novembre**, diffusion de l'épisode *organisateur de salon*
- **28 novembre**, diffusion de l'épisode *éditrice* le jour inaugural du SLPJ

- **29 novembre**, diffusion de l'épisode *autrice*
- **30 novembre**, diffusion de l'épisode *diffuseuse*

Et pour nous suivre et nous relayer, un hashtag **#SauvonsLeLivre**

Retrouvez nos vidéos sur :

- Le [site Internet](#) et la chaîne YouTube.
- Les réseaux sociaux : [Facebook](#) et [Twitter](#)
- Le stand au SLPJ de Montreuil (rez-de-chaussée, K24)



©Nicolas Digard, la Charte

Un partenaire : l'ADAGP



Pour le droit des artistes

Créée en 1953, l'ADAGP est la société française de perception et de répartition des droits d'auteur dans le domaine des arts graphiques et plastiques. Forte d'un réseau mondial de près de 50 sociétés sœurs, elle représente aujourd'hui plus de 170 000 auteurs dans toutes les disciplines des arts visuels : peinture, sculpture, photographie, architecture, design, bande dessinée, manga, illustration, street art, création numérique, art vidéo.

L'ADAGP encourage la scène créative en initiant et/ou en soutenant financièrement des projets propres à valoriser les arts visuels et à en assurer la promotion à l'échelle nationale et internationale.

- L'ADAGP est un partenaire privilégié de la Charte qu'elle soutient dans ses actions d'information aux auteurs.

Un producteur : la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse

La Charte est une association qui regroupe près de 1 400 auteurs, illustrateurs et traducteurs de livres pour la jeunesse, en France et dans plusieurs pays francophones. L'idée de ce collectif est née en 1975, sous l'impulsion d'une poignée d'auteurs ayant décidé de s'unir pour se faire entendre des éditeurs et des organisateurs de manifestations littéraires. Le premier rôle de l'association est de veiller à la défense des droits et du statut des auteurs. Elle les représente auprès des pouvoirs publics, s'exprime en leur nom lors des réformes, mène des luttes sociales pour améliorer leurs conditions de travail et de rémunération, et les informe sur leurs droits.

La Charte vise également à faciliter les liens avec les professionnels et structures souhaitant inviter des auteurs lors de manifestations littéraires. Elle recommande notamment des tarifs pour la rémunération des rencontres, lectures, ateliers, ou dédicaces. La Charte a aussi pour mission de promouvoir une littérature jeunesse contemporaine de qualité.

Contacts

Pour toute demande de renseignements, vidéos et photos :

- Guillaume Nail, chargé du projet : guillaume.nail@free.fr
- Isabelle Dubois, chargée de communication : 01 42 81 19 93
ecrire@la-charte.fr